



SCOUTISME BÉNINOIS

Fondé en 1932, Membre de l'Organisation Mondiale du Mouvement Scout (OMMS)
01 BP 2560 COTONOU - BENIN / +229 96 08 90 66 - 97 01 64 68
scoutismebenin@yahoo.fr / www.scoutismebeninois.org

ENGAGEMENT A LA PROTECTION DU JEUNE

Titre de l'activité : _____

Nom : _____

Prénoms : _____

Sexe : Masculin Féminin

Date de naissance : __ / __ / ____

Fonction dans le camp : _____

Adresse : _____

Téléphone : _____

DÉCLARATION DES ADULTES

Cette déclaration doit être remplie par tous les adultes intervenant dans les ou toutes autres activités impliquant des jeunes

En s'inscrivant aux différents camps du Scoutisme Béninois, chaque adulte s'engage à :

- ✓ Protéger et respecter l'intégrité physique des jeunes ;
- ✓ Protéger et respecter l'intégrité morale des jeunes ;
- ✓ Prendre toutes les précautions nécessaires afin de garantir un milieu sécuritaire pour les jeunes ;
- ✓ Prendre toutes les mesures nécessaires afin d'éviter d'être dans une situation ambiguë pouvant mettre en doute le bien-fondé de ses actions ou de ses paroles par rapport aux jeunes ;
- ✓ Déclarer au Chef d'Unité, Chef de Groupe, Commissaire de District, Commissaire de Région ou Commissaire Général tout comportement suspect ou situation à risque ;
- ✓ Dénoncer immédiatement aux autorités : Commissaire de District, Commissaire de Région et Commissaire Général toute conduite illégale, répréhensible ou dangereuse ;
- ✓ Faire régner au sein des jeunes une atmosphère de confiance, de quiétude et de paix.

La protection des jeunes est une priorité pour le Scoutisme Béninois ; Tous les adultes y œuvrant en sont responsables. Dans le cas où un manquement à la protection des jeunes est démontré, le fautif est exclu du camp et peut l'être de l'Association.

Je m'engage à respecter et faire respecter le contenu du présent engagement.

Fait à _____ le __ / __ / ____

Signature (précédée de la mention « Lu et approuvé »)